



## Combattre le blanchiment d'argent dans la lutte contre le crime financier

Novembre 2019

« Deloitte » est la marque sous laquelle collaborent des dizaines de milliers de professionnels dévoués de cabinets indépendants partout dans le monde pour servir quatre entreprises sur cinq du palmarès Fortune Global 500® par l'intermédiaire de son réseau mondial de cabinets membres.

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante.

La structure de chaque cabinet membre est établie en fonction notamment des lois, règlements et pratiques propres à son pays.

DTTL ne fournit aucun service professionnel aux clients ni ne dirige, gère, contrôle ou détient aucun intérêt dans ses cabinets membres ou dans leurs sociétés affiliées.

DTTL (appelé également « Deloitte mondial ») ainsi que chacun de ses cabinets membres constituent une entité juridique distincte et indépendante.

|                                                                          |    |
|--------------------------------------------------------------------------|----|
| La réduction des crimes financiers en tant qu'enjeu de sécurité publique | 3  |
| Solutions rapides liées à la perturbation des activités illicites        | 8  |
| L'avenir de la lutte contre le crime financier                           | 11 |

# Introduction

Le crime financier est un problème mondial estimé à 2,1 billions de dollars américains<sup>1</sup>, et à mesure que la mondialisation rend les marchés étrangers plus accessibles, la part du Canada dans cette économie souterraine devient plus apparente. Il est de plus en plus notoire que le Canada, et plus particulièrement la Colombie-Britannique, sont devenus des paradis pour les acteurs du crime financier qui veulent introduire des fonds illicites dans l'économie légitime<sup>2</sup>. Cela entraîne de graves répercussions sur la réputation du Canada, notre économie et l'ensemble de notre société.

Le crime financier suppose de gagner de l'argent de manière illégale par la voie de transactions avec le crime organisé transnational, de l'évasion fiscale, de la corruption, de la fraude boursière, du trafic de drogues ou du trafic humain et du détournement de fonds. Le blanchiment d'argent est un acte ou une tentative visant à dissimuler des produits de la criminalité en leur donnant une apparence légitime. Le blanchiment d'argent comme tel ne se produit pas en vase clos – il est toujours précédé d'un crime, comme ceux que nous avons mentionnés plus tôt, que l'on appelle *infraction sous-jacente*.

On ne peut donc pas combattre le blanchiment d'argent comme un phénomène isolé. Le danger d'efforts isolés est de perdre de vue à la fois les renseignements recueillis par l'intermédiaire de l'enquête sur les infractions sous-jacentes et les risques associés à ces infractions. Une entité ayant l'habitude de s'attaquer aux crimes financiers en formant des groupes distincts pour chaque type de crime pourrait, par mégarde, compromettre sa propre stratégie d'atténuation des risques.

Afin de détecter, de gérer et de contrer le crime financier plus efficacement, les parties prenantes doivent mettre en œuvre des programmes de lutte contre les crimes financiers plus cohésifs et intégrés.

# La réduction des crimes financiers en tant qu'enjeu de sécurité publique

Comprendre les synergies entre le blanchiment d'argent et les infractions sous-jacentes connexes est essentiel pour détecter ces crimes, enquêter sur eux, les punir et les réduire de façon efficace avec les ressources, les politiques, les processus et l'infrastructure nécessaires aux niveaux fédéral et provincial et dans le secteur privé.

Le crime financier est organisé et transnational, ce qui signifie que les actes criminels et les fonds illicites générés ignorent les frontières provinciales, territoriales et internationales. Par conséquent, la lutte au crime financier nécessite une coopération et une coordination entre de nombreuses juridictions et les secteurs public et privé. Ce défi complexe exige un dialogue constant entre les organismes gouvernementaux et les organismes de réglementation, les entités déclarantes, les représentants de l'industrie et les organismes de surveillance indépendants mondiaux et locaux afin d'élaborer des mécanismes pour la collecte de renseignements et l'échange de données. Le blanchiment d'argent peut se produire à une grande distance de l'endroit où a eu lieu l'infraction sous-jacente. Les blanchisseurs d'argent professionnels savent bien qu'au Canada, ils ne peuvent être reconnus coupables de blanchiment d'argent que si un lien avec une infraction sous-jacente est établi, alors ils prennent soin d'organiser leurs activités de façon à ce qu'elles soient séparées les unes des autres. Les cartels mexicains et le crime organisé iranien et chinois, par exemple, sont venus à Vancouver pour blanchir des milliards de dollars issus de crimes perpétrés dans d'autres pays<sup>3</sup>. Ainsi, pour combattre le crime financier au Canada, il est essentiel de mettre en œuvre des mesures pour déceler le blanchiment d'argent, mener des enquêtes et condamner les responsables.

Les pressions croissantes exercées pour réprimer le crime financier poussent les dirigeants des secteurs public et privé à innover pour adopter des approches plus

holistiques. Le fait de reconnaître le lien entre le blanchiment d'argent et les infractions sous-jacentes connexes et d'intégrer les données plus efficacement dans les juridictions et les organisations contribuera fortement à améliorer l'élaboration des politiques publiques et à réduire les répercussions des crimes financiers.

En perturbant les réseaux locaux et transnationaux du crime organisé, les gouvernements et les entreprises peuvent contribuer à assurer la sécurité publique et la qualité de vie. Une politique publique de réduction des crimes financiers comporte des bénéfices directs et indirects, comme :

- la lutte contre l'épidémie d'opioïdes;
- la réduction de la violence liée aux gangs;
- l'amélioration de l'accessibilité aux logements;
- la diminution de la pauvreté;
- l'accroissement de l'égalité des revenus.

Ces efforts exigeront la coopération de tous les niveaux de gouvernement, des secteurs de la justice et de la sécurité, et du secteur privé. L'élaboration et la mise en œuvre d'une telle politique prendront de nombreuses années, mais les opérations courantes ne doivent pas être négligées. Le gouvernement de la Colombie-Britannique devrait donc commencer par établir un bureau de gestion de projets pour :

- évaluer la situation actuelle de son cadre de lutte contre le crime financier et en déterminer les aspects problématiques;
- élaborer une vision pour l'avenir;

- déterminer les fonds qui sont nécessaires pour concrétiser cette vision, et la source de ces fonds;
- créer une feuille de route pour réaliser la vision d'avenir et déterminer les gains rapides en classant par ordre de priorité les mesures immédiates qui permettront de perturber les activités illicites;
- commencer à appliquer une approche cohésive, progressive et itérative pour améliorer le cadre de lutte contre le crime financier, notamment par :
  - l'utilisation de la gestion du changement pour commencer à promouvoir une culture collaborative, innovatrice et fondée sur les risques;
  - la mise en œuvre d'un cadre rigoureux de gouvernance et de supervision axé sur des rôles et des responsabilités clairs, la responsabilisation, la production de rapports et la communication;
  - la mise à jour, la modification ou la rédaction de lois pour renforcer la politique actuelle;
  - l'exploration de la convergence des diverses fonctions de lutte contre le crime financier pour soutenir l'échange de l'information, les enquêtes et l'application des lois;
  - la création d'organismes de surveillance indépendants dans les secteurs présentant des risques élevés;
  - l'élaboration d'une stratégie de données et l'établissement de l'infrastructure de TI requise;
  - l'évaluation indépendante de l'efficacité du nouveau cadre après sa mise en œuvre.

Nous savons qu'aucune de ces activités ne se trouve entièrement sous le contrôle d'un seul niveau de gouvernement ou même d'un seul ministère. Dans les pages qui suivent, nous traiterons d'autres aspects qui devront être intégrés dans un cadre efficace de lutte contre le crime financier de la Colombie-Britannique.

Gouvernance

Pour assurer une harmonie, une efficacité et une transparence, le cadre doit être guidé par un modèle de gouvernance qui définit les mécanismes et les points d'interaction entre les divers ministères, organismes et entités associées.

Un modèle de gouvernance réussi repose sur trois éléments cruciaux :

1 Mettre sur pied un organisme ou un comité public de supervision principal, soutenu par un mandat clair.

Par exemple, avec la création d'un nouvel organisme d'État indépendant, la BC Financial Services Authority (BCFSA), pour régir les coopératives de crédit, les compagnies d'assurance, les sociétés de fiducie, les caisses de retraite et les courtiers hypothécaires, la province a établi une fondation essentielle pour effectuer une supervision efficace et holistique du crime financier et du blanchiment d'argent en particulier. Des groupes spécialisés comme l'Office of the Superintendent of Real Estate (OSRE) et le Real Estate Council of British Columbia (RECBC), entre autres, constituent également la fondation de cette structure de gouvernance.

Les organismes et les ministères concernés doivent travailler selon un même cadre de travail qui permet de collaborer, en particulier en ce qui a trait à la diffusion des données, afin de pouvoir efficacement combattre le blanchiment d'argent. Cela pourrait par exemple se faire grâce à la formation d'une autorité de surveillance



principale ou d'un comité supervisant la coordination globale de toutes les parties prenantes, les ressources et les priorités, tout en maintenant l'indépendance de chacune des institutions. Cela jettera les bases d'une planification et d'une mise en œuvre efficaces, avec une vision claire des priorités, de l'approche, des rôles et des responsabilités.

Pour être efficace, cet organisme de surveillance ou comité de gouvernance doit avoir certains pouvoirs, incluant :

- accéder aux données actuelles dans un format approprié afin de soutenir l'analyse et les enquêtes;
- exiger des rapports complets en temps opportun aux entités assujetties à la réglementation;
- évaluer l'exactitude et la validité des rapports, et imposer des pénalités ou des mesures coercitives aux organismes non conformes.

2 Élaborer un modèle intégré de partenariat public-privé.

Une approche de partenariat public-privé à l'égard de l'échange de l'information et des données permettra de s'assurer que les participants peuvent respecter les normes réglementaires tout en demeurant concurrentiels dans l'économie mondiale. Ce modèle a démontré son efficacité dans d'autres pays, de même que dans le secteur des services financiers, en soutenant un processus de prise de décision avisé et équilibré dans un environnement complexe. Cette approche simplifiera également les opérations entre les entités gouvernementales, ce qui sera bénéfique pour la Colombie-Britannique et, de manière plus large, pour le Canada.

Dans la structure de gouvernance globale, ce modèle de partenariat public-privé devrait être très formel et s'assurer que toutes les parties ont des responsabilités et des rôles définis et qu'elles alignent leurs activités sur une stratégie définie. L'élaboration d'une analyse de rentabilité pour les participants qui se concentre non seulement sur les bénéfices de réduire les risques, mais aussi sur les retombées économiques liées au fait d'améliorer l'avantage concurrentiel de la Colombie-Britannique, peut accélérer le processus.

3 Mettre l'accent sur l'indépendance, l'assurance qualité, la mesure du rendement et la transparence.

Le cadre de gouvernance peut optimiser l'indépendance et la qualité en appliquant aux organismes de réglementation le modèle des trois lignes de défense<sup>4</sup>, qui met l'accent sur la surveillance, la responsabilisation et l'application de la loi. Cela ajoutera également de la crédibilité dans les interactions avec les intervenants gouvernementaux, le secteur et le public en général.

Le cadre devrait inclure des indicateurs de rendement et de risque mesurables, des statistiques sur l'application des politiques et des lois, des données sur la conformité et de l'information transactionnelle, car le suivi des progrès réalisés dans la réduction des crimes financiers sera un facteur important pour le succès du programme. Il peut également entraîner un rehaussement de l'application des lois et une augmentation des condamnations. Un suivi continu permettra également aux parties prenantes d'analyser les tendances, de mettre en lumière et de gérer les risques émergents et de réorganiser les ressources de manière appropriée pour continuer à progresser à mesure que la situation évolue.

Finalement, une stratégie de communication complète et affichant la transparence appropriée permettra de tenir le public informé des priorités et des progrès du gouvernement dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le crime organisé. La réaction du public pourrait également fournir aux parties prenantes des données supplémentaires pouvant orienter les changements nécessaires pour la planification de cette initiative pluriannuelle.

Confidentialité

La législation relative à la protection de la vie privée varie d'une province à l'autre et a souvent été perçue comme un obstacle à l'échange et à l'analyse de l'information. Toutefois, les organisations du Canada ont découvert des approches efficaces qui améliorent les capacités d'analytique tout en maintenant les droits à la protection des renseignements personnels des individus. Toute initiative de lutte contre les crimes financiers devrait envisager une approche de protection intégrée de la vie privée, qui détermine dès le départ les risques de confidentialité et intègre des contrôles appropriés<sup>5</sup>. De plus, les organismes de réglementation en matière de protection des renseignements personnels devraient être mobilisés tôt dans le processus afin de déterminer les principes d'échange des données et de surveiller ces pratiques pour confirmer un alignement constant avec la législation et les attentes des citoyens.

Étant donné que les changements législatifs nécessaires pour permettre l'intégration des données exigeront du temps, une première étape pratique de l'échange des données devrait comprendre des solutions d'anonymisation. Celles-ci permettront aux analystes de travailler sur les données tout en protégeant l'identité des personnes concernées. Des personnes d'intérêt précises pourraient être identifiées lorsque certains seuils justifiant une discussion directe avec elles seraient atteints.

Cybersécurité

Un échange de données accru augmente les risques de concentration et d'atteinte à la protection des données. Dans un contexte où de nombreux ensembles de données de nature délicate sont intégrés aux fins d'analyse, il est nécessaire d'adopter une approche fondée sur les risques en ce qui a trait à la sécurité et à la protection de l'information. L'approche technique particulière à l'égard de la cybersécurité dépendra de la façon dont les données sont recueillies, intégrées et analysées, et où cela se fait.

Certaines organisations ont établi des centres de données physiques spécialisés qui regroupent de grands volumes de données. D'autres ont créé des environnements d'intégration de données virtuels accessibles à distance par des réseaux sécurisés, alors que d'autres entités ont adopté une approche hybride. Peu importe le modèle utilisé, l'approche de sécurité doit être fondée sur une analyse rigoureuse des menaces et des risques. Des contrôles de sécurité efficaces doivent être rehaussés par une surveillance continue, de même que par des améliorations constantes, afin de pouvoir gérer les nouvelles menaces et les nouveaux risques à mesure qu'ils émergent.



Analytique de données

Les progrès technologiques continus changent notre capacité de détecter efficacement les indicateurs des crimes financiers. Traditionnellement, la surveillance continue des activités inhabituelles ou suspectes a été fondée sur des règles et a généralement considéré les transactions de manière isolée. Les règles elles-mêmes sont définies sur la base de données statiques, sans trop tenir compte de la façon dont les différents seuils peuvent affecter les alertes et les faux positifs. Par conséquent, la majorité des alertes des systèmes de surveillance des transactions génèrent un faible pourcentage de cas réels, et encore moins de rapports pour les organismes de réglementation. Les grandes institutions et les organismes d'application de la loi sont submergés dans une mer d'alertes croissantes, ce qui crée des retards qui exigent une expertise dans le domaine pour les traiter, mais dont la valeur est jugée comme limitée.

De nombreuses organisations se tournent maintenant vers une approche plus sophistiquée pour surveiller les transactions et des activités qui combinent l'analyse humaine et l'apprentissage machine. En raison des attentes réglementaires à l'égard de nombreuses juridictions, incluant les États-Unis, le secteur délaisse les systèmes fondés sur des règles et axés sur des scénarios de risque définis pour adopter une approche modélisée fondée sur l'intelligence artificielle (IA) qui détecte les comportements suspects parmi un large éventail de sources de données. L'application de l'apprentissage machine dans certains contextes peut grandement accélérer le développement de l'expertise dans le domaine, alors que la capacité « humaine » est accrue.

De bonnes données peuvent ajouter une valeur importante tant aux décisions politiques publiques qu'aux enquêtes et à l'application des lois. Malheureusement, tous ces buts disparates ne sont pas toujours pris en compte dans la collecte des données. Par conséquent, la structure des ensembles de données est souvent insuffisante ou incomplète, ce qui complique la manipulation des données lorsqu'on veut les analyser selon les techniques traditionnelles. On peut avoir recours à des modèles d'apprentissage profond modernes pour nettoyer et explorer des données non structurées afin de dégager des perspectives, générant des données structurées à d'autres fins dans le processus. Les machines d'aujourd'hui, dont les capacités dépassent largement la recherche par mots-clés, peuvent déchiffrer un texte (en langage naturel) et scruter les fils de médias sociaux ou des articles de journaux pour déceler de l'information sur des acteurs suspects et enrichir les ensembles de données existants.

La réutilisation et l'interopérabilité des ensembles de données peuvent être améliorées en pensant à la collecte et à l'analyse de données comme une solution complète. Le type de données recueillies, la façon de le faire et l'entité qui le fait ont une incidence sur la qualité des données et leur facilité d'utilisation. Le fait d'adapter la méthode de collecte (p. ex., par l'utilisation de formulaires en ligne, et de menus déroulants plutôt que de champs de texte de format libre) et de s'assurer d'inclure les bons champs permettra d'améliorer la qualité des données et de réduire le coût de transformation des données aux fins de renseignements.

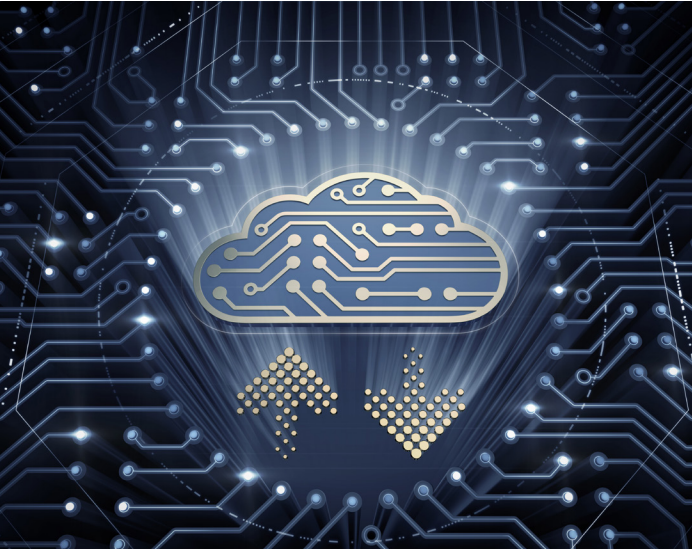
Architecture technologique et mise en œuvre

Des technologies et des solutions d'automatisation peuvent accélérer la collecte, l'agrégation et l'analyse des données, et les enquêtes. La génération de valeur à partir de la mise en œuvre de technologies axées sur le crime financier exige une méthodologie centralisée, adaptable, systématique et reproductible visant à :

- fusionner l'information provenant de sources disparates pour offrir une vue complète d'une transaction ou d'un sujet d'intérêt et des contreparties liées;
- superposer de l'information émanant de sources ouvertes et fondée sur des abonnements afin de l'enrichir, de combler les lacunes et d'obtenir des correspondances parfaites avec un niveau de confiance élevé;
- repérer des réseaux de relations pour examiner les transactions et détecter des indicateurs de risque élevé comme le blanchiment d'argent, le non-respect de la réglementation et une surveillance inefficace;
- accéder à un portail de renseignement unifié permettant aux enquêteurs d'effectuer des analyses uniformes et de maintenir les normes nécessaires de production de rapports.

L'architecture technologique sous-jacente doit pouvoir traiter des volumes importants de transactions (données massives) et intégrer les systèmes existants des clients et d'autres outils de tiers. Une stratégie claire fondée sur des données massives ou des lacs de données combinant une IA supervisée et non supervisée est essentielle pour réussir à utiliser l'IA afin de repérer des tendances inhabituelles et de combattre efficacement les crimes financiers.

L'infrastructure hébergeant l'information centralisée, qu'elle soit sur place ou dans le nuage, exigera une gestion et un investissement continus afin de s'assurer que les données sont à jour, que la modélisation est efficace, et que les rapports ou les renseignements communiqués sont aussi utiles que possible.



Politique et réglementation

Au Canada, la législation et la réglementation sur les crimes financiers sont majoritairement fédérales et axées sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Comme les crimes financiers ne respectent pas les frontières politiques, un cadre réglementaire fédéral complet est certainement nécessaire. Toutefois, le manque d'intégration provinciale dans le cadre réglementaire fédéral a fait en sorte que les provinces sont responsables des crimes financiers commis sur leur territoire sans détenir les pouvoirs nécessaires pour les gérer.

Bien que le renforcement des cadres de lutte contre les crimes financiers n'appartienne pas uniquement aux provinces, celles-ci peuvent prendre certaines mesures qui peuvent avoir des répercussions importantes sur leurs risques liés à la lutte contre le blanchiment d'argent. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a déjà pris certaines de ces mesures, en mettant en place un registre de propriétaires bénéficiaires de biens immobiliers et en exigeant un contrôle diligent plus rigoureux de la source des fonds des joueurs de casino à l'égard de transactions dépassant un certain seuil.

Sur le plan de la réglementation fédérale, on constate une lacune particulière concernant l'engagement du Canada envers la lutte contre le blanchiment d'argent dans le fait que certaines entreprises du secteur immobilier n'ont pas été incluses dans les entités déclarantes en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (LRPCFAT). Cela comprend les professionnels du droit, les prêteurs hypothécaires non soumis à la

réglementation, les assureurs hypothécaires, les registres fonciers, les compagnies d'assurance de titres, les promoteurs et les promoteurs immobiliers. Les responsables de la lutte contre le blanchiment d'argent ont également eu des difficultés à obtenir des données précises et à jour sur leurs clients, étant donné le manque d'information vérifiée dans le domaine public.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à étendre la législation pour couvrir un plus grand nombre de secteurs à risque élevé et à appliquer de façon plus stricte les politiques relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes. Il travaille également à améliorer l'échange de l'information entre le secteur privé, les organismes provinciaux, les organismes fédéraux d'application de la loi et les organismes de réglementation financière.

Pour les entités déclarantes, la principale conséquence est qu'elles devront fournir plus de renseignements avec plus de précision et dans un délai plus court. Il ne sera plus suffisant de se conformer à un ensemble de règles. Ces entités devront plutôt fournir des renseignements financiers utilisables qui aideront à détecter des opérations de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes au Canada.

Le gouvernement et les organismes de réglementation devront pratiquer une coordination étroite avec les entités déclarantes pour les aider à répondre à ces exigences et à s'assurer que leurs déclarations soutiennent les activités liées aux enquêtes et à l'application des lois.

# Solutions rapides liées à la perturbation des activités illicites

De nombreuses mesures devraient être mises en œuvre à l'échelle fédérale, provinciale et locale pour renforcer le régime de lutte contre le blanchiment d'argent et promouvoir la sécurité publique, y compris plusieurs actions à court terme qui nous aideront à mieux comprendre et à atténuer les risques liés au crime financier. Ces mesures aideront non seulement à éviter que des produits de la criminalité n'entrent dans le système financier canadien, mais également à soutenir les initiatives de sécurité publique.

## Renforcement du cadre de lutte contre le blanchiment d'argent

Le Groupe d'action financière (GAFI) a publié en 2016 un rapport d'évaluation mutuelle sur le Canada qui avait pour but d'examiner sa conformité et son efficacité à mettre en œuvre les 40 recommandations du GAFI pour lutter contre le blanchiment d'argent. Le rapport a constaté que le Canada accusait du retard par rapport à ses engagements envers la conformité.

Parallèlement aux activités du gouvernement fédéral pour répondre à ces constats, le gouvernement de la Colombie-Britannique a fixé ses propres priorités pour améliorer la sécurité publique, perturber le crime organisé et déceler des richesses inexploitées, pour ne nommer que cet exemple.

Il s'agit d'un objectif à multiples facettes qui exige de l'information, de la synchronisation et de la coopération entre divers ministères et organismes provinciaux, des sociétés d'État, le gouvernement fédéral et des organismes de réglementation. La prochaine étape pour le gouvernement provincial est de définir sa vision et de créer une feuille de route collaborative vers la réussite. Cette feuille de route devrait inclure des stratégies sous-jacentes et des plans pour chaque ministère ou organisme responsable, en s'assurant que leurs activités sont alignées au besoin. Même si le gouvernement de la Colombie-Britannique ne peut contrôler que les activités qui se déroulent dans la province, ses plans pourront aider à faciliter les changements dans d'autres provinces et au niveau fédéral.



## Transparence des propriétés effectives

Le Canada est en train de se forger une réputation peu enviable de paradis international du secret financier. Alors que le pays tente de s'attaquer au crime financier, l'attention se porte sur le registre de propriétés effectives de la Colombie-Britannique, et sur sa loi sur la transparence pour les propriétaires fonciers (*Land Owner Transparency Act*). Il s'agit d'une stratégie unique de lutte contre le blanchiment d'argent et la fraude fiscale qui vise à augmenter la transparence et à mettre fin à la propriété occulte dans l'immobilier. Lorsque le registre sera mis en ligne en 2020 (moment estimatif), il sera plus difficile pour les sociétés à numéro, les fiducies étrangères et les sociétés de demeurer anonymes, car les noms des propriétaires bénéficiaires, des partenaires et des actionnaires dominants seront rendus publics.

En 2016, le Royaume-Uni a créé son propre registre public de propriétaires bénéficiaires d'entreprises, nommé *register of People with Significant Control* (PSC). Le Canada peut profiter des importantes leçons tirées de l'expérience britannique. Le PSC est un registre ouvert qui rend toutes les données accessibles au public et qui permet de les analyser de façon globale plutôt que d'examiner individuellement le dossier de chaque entreprise. Dans le cadre du PSC, le Royaume-Uni a bien géré les enjeux liés à la sécurité des données et à la vie privée, mais l'exactitude pose toujours problème en raison du manque de vérification des renseignements recueillis. Par exemple, le registre permet aux particuliers de demander des exemptions concernant la publication de certaines données s'ils peuvent prouver que leur diffusion présente des risques importants de violence en raison de la nature des activités de leur entreprise.

À l'heure actuelle, la loi sur la transparence pour les propriétaires fonciers de la Colombie-Britannique ne précise pas le format dans lequel les données seront rendues accessibles au public ni les frais qui seront exigés pour y accéder. Il est intéressant de noter que le Royaume-Uni a récemment renoncé à accès payant en faveur de l'accessibilité publique.

## Poursuites pénales et civiles

En général, le Canada a de piètres résultats en matière d'enquêtes et de poursuites dans le domaine des crimes financiers, surtout en ce qui concerne le blanchiment d'argent. Cela est en partie attribuable au fait que pour lancer une poursuite pour blanchiment d'argent, la loi exige que l'infraction sous-jacente soit prouvée, contrairement aux lois de l'Union européenne et de certains autres territoires. Les autorités canadiennes d'application de la loi ont donc besoin de ressources et de mécanismes leur permettant de pourchasser des groupes transnationaux du crime organisé qui utilisent le Canada pour blanchir les produits de leur crime.

Les organismes d'application de la loi du Canada ne disposent tout simplement pas de ressources spécialisées, d'information ou de données suffisantes pour enquêter sur ces crimes avec succès. Un groupe de renseignement fédéral intégrant les données de sources gouvernementales et réglementaires de tout le pays et les traitant par la voie de modèles d'analytique avancée créera des renseignements utiles. Nous devons fournir une infrastructure et un investissement suffisants à des ressources compétentes et expérimentées – qui comprennent le lien entre les infractions sous-jacentes et le blanchiment des produits connexes – pour leur permettre de mener des enquêtes et de lancer des poursuites en temps opportun.

Les causes R. c. Phu Nhi (John) Trac<sup>6</sup> et R. c. Project Roadmaster<sup>7</sup> entendues à la Cour d'appel de l'Ontario constituent de bons exemples de collaboration efficace dans des enquêtes menées par plusieurs organismes. Ces causes ont révélé le recours à des prête-noms, à des sociétés à numéro et à des sociétés écrans pour blanchir les produits de fonds illicites par la voie de nombreux comptes bancaires, de transactions immobilières et d'achats de biens de luxe. Dans les deux causes, les organismes d'application de la loi ont retracé l'origine des fonds blanchis parmi divers comptes bancaires, régions et entreprises, en adoptant une vue globale de l'ensemble des aspects des opérations illicites complexes et en utilisant des connaissances et des

compétences spécialisées sur des infractions précises. Le résultat de cette approche a été des enquêtes fructueuses, des poursuites à l'égard des infractions sous-jacentes et des accusations de blanchiment d'argent.

Les organismes de réglementation sont responsables d'atténuer les risques liés aux crimes financiers en établissant des normes sectorielles, en surveillant la conformité des entités déclarantes et en imposant des pénalités ou des sanctions, au besoin. Les entités déclarantes doivent également apporter leur contribution en refusant d'accepter une personne ou une entité comme client, en soutenant l'application de la loi à l'aide de leurs enquêtes, en déposant des déclarations d'opérations douteuses, etc. Des pratiques d'échange de données efficaces entre les organismes de réglementation et les entités déclarantes permettront d'acquérir une meilleure compréhension des tendances dans le domaine du crime financier, d'améliorer l'élaboration des politiques et la prise de décisions et d'éviter un fardeau trop lourd pour les participants, ou des attentes trop grandes à leur égard, dans un marché très concurrentiel.

Transparency International Canada, dans son rapport *Why Criminals Love Real Estate (And How to Fix It)* publié en mars 2019, a révélé une mauvaise application de la loi dans le secteur immobilier et la rareté décevante des condamnations criminelles pour blanchiment de capitaux. Bien qu'il ait le pouvoir légal de punir les entités qui ne se conforment pas à leurs obligations, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) n'a imposé aucune sanction depuis 2016. Dans le cadre de lutte contre le blanchiment d'argent du Canada, le rapport a indiqué des lacunes concernant des ressources d'application de la loi limitées et un manque d'enquêteurs spécialisés dans les crimes financiers. Et bien que les organismes de répression disposent d'outils pour lancer des procédures civiles de confiscation de produits de la criminalité, ceux-ci sont peu utilisés dans le secteur immobilier. L'amélioration de l'échange des données entre les secteurs public et privé et l'accès à plus d'outils de renseignement financier rendront l'application des lois plus efficace.

# L'avenir de la lutte contre le crime financier

Alors que la Colombie-Britannique élabore un écosystème de lutte contre le blanchiment d'argent solide et efficace, les autres régions du Canada commenceront à ressentir une pression si elles ne mettent pas en place des mesures similaires. Si les autres provinces ne suivent pas les traces de la Colombie-Britannique, elles permettront vraisemblablement aux produits provenant de fonds illicites de continuer à circuler dans le pays.

Avec les pressions réglementaires et la hausse des crimes financiers sophistiqués, il est logique que la prochaine étape consiste à mettre plus d'accent sur les budgets, les ressources et l'engagement des équipes œuvrant dans le domaine des crimes financiers et de la conformité.

Une grande volonté politique devra être exprimée à tous les niveaux de gouvernement afin d'apporter des changements profonds aux politiques, à la surveillance et à la répression, tant dans le secteur public que privé, si l'on veut que le Canada cesse d'être perçu comme une proie facile pour les criminels. Pour la Colombie-Britannique, le moment est venu d'assurer la sécurité continue de nos citoyens, la stabilité de notre économie et la force de nos relations internationales.

# Références

<sup>1</sup> Deloitte, « The Future Operating Model of Financial Crime Report », 2019.

<sup>2</sup> *Canada a hotbed for money laundering: Report*, Ottawa Citizen.  
<https://ottawacitizen.com/news/national/canada-a-hotbed-for-money-laundering-report/wcm/b9d29c2a-e4d6-48c7-9430-6ab9ff654686>

*Weak rules have made Canada a magnet for money laundering*, CBC.  
<https://www.cbc.ca/news/business/money-laundering-canada-1.5125078>

<sup>3</sup> Bloomberg, « A laundromat for foreign organised crime: Billions in dirty cash from China, Iran, Mexico helped fuel Vancouver housing boom, report finds », South China Morning Post, 10 mai 2019.  
<https://www.scmp.com/news/world/united-states-canada/article/3009632/laundromat-foreign-organised-crime-billions-dirty>

<sup>4</sup> Trois lignes de défense : 1) fonctions qui prennent en main et gèrent les risques; 2) fonctions qui veillent à la surveillance ou se spécialisent dans la gestion des risques et la conformité; 3) fonctions qui assurent une certification indépendante, p. ex., audit interne.

<sup>5</sup> Ann Cavoukian, *Privacy by Design The 7 Foundational Principles Implementation and Mapping of Fair Information Practices*.  
[https://iapp.org/media/pdf/resource\\_center/Privacy%20by%20Design%20-%207%20Foundational%20Principles.pdf](https://iapp.org/media/pdf/resource_center/Privacy%20by%20Design%20-%207%20Foundational%20Principles.pdf)

<sup>6</sup> R. v. Trac, 2013 ONCA 246.  
<http://www.ontariocourts.ca/decisions/2013/2013ONCA0246.htm>

<sup>7</sup> *Niagara Regional Police, 2014 Annual Report*, p. 36.  
[https://www.niagarapolice.ca/en/contentresources/resources/whoweare/2014\\_Annual\\_Report.pdf](https://www.niagarapolice.ca/en/contentresources/resources/whoweare/2014_Annual_Report.pdf)

# Personnes-ressources



**Peter Dent**  
**Associé**  
Conseils financiers  
416-601-6692  
pdent@deloitte.ca



**Christine Ring**  
**Associé**  
Conseils financiers  
416-775-8851  
cring@deloitte.ca



**Jamie Ross**  
**Associé**  
Conseils en gestion des risques  
250-978-4412  
jaross@deloitte.ca



**Andrew Medd**  
**Associé**  
Consultation  
250-978-4436  
amedd@deloitte.ca



Deloitte offre des services dans les domaines de l'audit et de la certification, de la consultation, des conseils financiers, des conseils en gestion des risques, de la fiscalité et d'autres services connexes à de nombreuses sociétés ouvertes et fermées dans de nombreux secteurs. Deloitte sert quatre entreprises sur cinq du palmarès Fortune Global 500MD par l'intermédiaire de son réseau mondial de cabinets membres dans plus de 150 pays et territoires, qui offre les compétences de renommée mondiale, le savoir et les services dont les clients ont besoin pour surmonter les défis d'entreprise les plus complexes. Pour en apprendre davantage sur la façon dont les quelque 264 000 professionnels de Deloitte ont une influence marquante – y compris les 9 400 professionnels au Canada – veuillez nous suivre sur LinkedIn, Twitter ou Facebook.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir [www.deloitte.com/ca/apropos](http://www.deloitte.com/ca/apropos).

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.